

# Tarif Electricité









Heures Creuses uniquement

**Offre - Heures Eco+ - 1 mai 2025**Offre à prix de marché<sup>(1)</sup>. réservée pour les particuliers en option Heures pleines /



L'abonnement m'assure que mon logement est bien alimenté par le réseau électrique. Il dépend de la puissance (mesurée en kVA) utilisée par mes appareils électriques lorsqu'ils fonctionnent simultanément. Ma consommation est mesurée en kWh. Le prix du kWh HT varie en fonction des cadrans définis cidessous. L'offre Heures Eco+ inclue 20 jours Eclair par année civile (signalés entre le 15 octobre et le 15 avril) comprenant des Heures de Vigilance (de 7h à 15h et de 18h à 20h) pendant lesquelles le prix du kWh est plus élevé. En dehors des Heures de Vigilance, le tarif appliqué varie en fonction des plages horaires Heures Pleines / Heures Creuses du client définies par Enedis .<sup>(1)</sup>

Celles-ci sont identiques chez tous les fournisseurs et viennent s'appliquer à la part fixe comme à la part variable de mon tarif d'électricité.

# Equipé d'un compteur Linky ? Profitez de puissances exclusives TotalEnergies

Puissance disponible tout compteur

Puissance disponible uniquement pour les compteurs Linky



		Elec	ctricité - Opti	on tarifaire		eines / Heu u kWh (en €/k	ıres Creuses	
Abonnement		nement	Heures Pleines		Heures Creuses		Heures de Vigilance	
Puissance souscrite	mensuel (€)		Offre Heures Eco+		Offre Heures Eco+		Offre Heures Eco+	
	HT	TTC <sup>(2)</sup>	HT	TTC <sup>(2)</sup>	HT	TTC <sup>(2)</sup>	HT	TTC <sup>(2)</sup>
6 kVA	11,48	14,04	0,1379	0,2059	0,1022	0,1631	0,4850	0,6224
7 kVA	12,45	15,25	0,1379	0,2059	0,1022	0,1631	0,4850	0,6224
8 kVA	13,42	16,47	0,1379	0,2059	0,1022	0,1631	0,4850	0,6224
9 kVA	14,40	18,01	0,1379	0,2059	0,1022	0,1631	0,4850	0,6224
10 kVA	15,34	19,23	0,1379	0,2059	0,1022	0,1631	0,4850	0,6224
11 kVA	16,28	20,45	0,1379	0,2059	0,1022	0,1631	0,4850	0,6224
12 kVA	17,23	22,13	0,1379	0,2059	0,1022	0,1631	0,4850	0,6224
13 kVA	18,11	23,32	0,1379	0,2059	0,1022	0,1631	0,4850	0,6224
14 kVA	18,99	24,52	0,1379	0,2059	0,1022	0,1631	0,4850	0,6224
15 kVA	19,87	25,71	0,1379	0,2059	0,1022	0,1631	0,4850	0,6224
16 kVA	20,78	26,94	0,1379	0,2059	0,1022	0,1631	0,4850	0,6224
17 kVA	21,69	28,16	0,1379	0,2059	0,1022	0,1631	0,4850	0,6224
18 kVA	22,61	28,74	0,1379	0,2059	0,1022	0,1631	0,4850	0,6224
19 kVA	23,58	29,99	0,1379	0,2059	0,1022	0,1631	0,4850	0,6224
20 kVA	24,55	31,24	0,1379	0,2059	0,1022	0,1631	0,4850	0,6224
21 kVA	25,52	32,49	0,1379	0,2059	0,1022	0,1631	0,4850	0,6224
22 kVA	26,49	33,74	0,1379	0,2059	0,1022	0,1631	0,4850	0,6224
23 kVA	27,46	35,00	0,1379	0,2059	0,1022	0,1631	0,4850	0,6224
24 kVA	28,41	36,23	0,1379	0,2059	0,1022	0,1631	0,4850	0,6224
25 kVA	29,26	37,35	0,1379	0,2059	0,1022	0,1631	0,4850	0,6224
26 kVA	30,11	38,48	0,1379	0,2059	0,1022	0,1631	0,4850	0,6224
27 kVA	30,96	39,61	0,1379	0,2059	0,1022	0,1631	0,4850	0,6224
28 kVA	31,81	40,73	0,1379	0,2059	0,1022	0,1631	0,4850	0,6224
29 kVA	32,66	41,86	0,1379	0,2059	0,1022	0,1631	0,4850	0,6224
30 kVA	33,53	43,00	0,1379	0,2059	0,1022	0,1631	0,4850	0,6224
31 kVA	34,41	44,16	0,1379	0,2059	0,1022	0,1631	0,4850	0,6224
32 kVA	35,29	45,32	0,1379	0,2059	0,1022	0,1631	0,4850	0,6224
33 kVA	36,17	46,48	0,1379	0,2059	0,1022	0,1631	0,4850	0,6224
34 kVA	37,05	47,63	0,1379	0,2059	0,1022	0,1631	0,4850	0,6224
35 kVA	37,93	48,79	0,1379	0,2059	0,1022	0,1631	0,4850	0,6224
36 kVA	38,83	48,72	0,1379	0,2059	0,1022	0,1631	0,4850	0,6224

## Tarif Gaz

Comme pour l'électricité, mon tarif gaz comprend mon abonnement (prix en €/mois), ma consommation (prix en €/KWh susceptible d'évoluer mensuellement) et des taxes & contributions (identiques chez tous les fournisseurs).

Les prix HT de l'abonnement et du kWh de gaz sont indexés conformément à la grille du Prix Repère de Vente de Gaz en vigueur publiée par la Commission de Régulation de l'Energie. (3) Ils évoluent automatiquement à la hausse ou à la baisse en fonction de l'évolution mensuelle de la grille du Prix Repère de Vente du Gaz pour une même option de consommation et une même zone tarifaire, dans la limite des fourchettes haute et basse définies par la CRE.

Les tarifs du gaz naturel indiqués ci-dessous correspondent aux prix en vigueur pour le mois mentionné en première page.

Gaz						
Tarif			Abonnement mensuel (€)		Prix du kWh (en €/kWh)	
		Consommation Annuelle			Offre Heures	Offre Heures Eco+
			HT	TTC <sup>(2)</sup>	HT	TTC <sup>(2)</sup>
	Zone 1	< 4 MWh	7,96	9,53	0,1022	0,1432
	Zone 2		7,96	9,53	0,1029	0,1441
	Zone 3		7,96	9,53	0,1041	0,1455
T1	Zone 4		7,96	9,53	0,1054	0,1471
	Zone 5		7,96	9,53	0,1071	0,1491
	Zone 6		7,96	9,53	0,1093	0,1518
	Zone 1	1 one 2 one 3 one ≥ 4 MWh	18,29	23,12	0,0762	0,1120
	Zone 2		18,29	23,12	0,0777	0,1138
T2	Zone 3		18,29	23,12	0,0797	0,1162
12	Zone 4 Zone 5		18,29	23,12	0,0828	0,1200
		5	18,29	23,12	0,0863	0,1242
	Zone 6		18,29	23,12	0,0910	0,1298

\*Les prix de votre abonnement et du kWh de gaz dépendent de la zone géographique dans laquelle se situe votre logement et de l'option tarifaire déterminée par votre Consommation Annuelle de Référence (telle que définie dans vos Conditions Générales de Vente).

Pour chaque option tarifaire et pour chaque zone géographique, TotalEnergies s'engage à définir un prix du kWh HT compris entre la fourchette basse et la fourchette haute du prix du kWh HT repère publié par la Commission de Régulation de l'Energie sur la page :

https://www.cre.fr/L-energie-et-vous/prix-repere-de-vente-de-gaz-naturel-a-destination-des-clients-residentiels.

Grille du prix repère publiée par la Commission de Régulation de l'Energie pour le mois indiqué en haut de document.

Les usages « cuisson/eau chaude » correspondent à l'option tarifaire T1. L'usage « chauffage » correspond à l'option tarifaire T2

	Cuisson / eau chaude (T1)		Chauffage (T2)		
	HT	TTC	НТ	TTC	
Abonnement en €/an	95,49	114,30	219,45	277,43	
Prix par kWh moyen (en €/kWh)	0,1038	0,1451	0,0797	0,1162	
Prix par kWh fourchette basse (en €/kWh)	0,1006	0,1414	0,0723	0,1074	
Prix par kWh fourchette haute (en €/kWh)	0,1105	0,1532	0,0945	0,1340	

## Inclus dans votre offre

Un service clients facilement joignable 6j/7 par téléphone, un conseiller vous répond en moins d'une minute dans 93% des cas. Nous sommes aussi disponibles par email, tchat, Twitter ou

#### Des outils en ligne

Vous pouvez gérer votre contrat mais aussi suivre et piloter votre consommation directement depuis votre espace client ou dans votre application mobile.

#### Accompagnement conso

Vous recevez chaque semestre un bilan sur votre consommation par mail. Si vous êtes équipé d'un compteur Linky, vous pouvez bénéficier d'un coaching et de conseils personnalisés directement dans votre application.

### RDV Energie annuel Faites le point une fois par an avec un expert pour mieux comprendre votre consommation et la

réduire

## Options et services

Facebook.

Option	C <sub>2</sub>	6	5/	Abonnement mensuel €)	
Assistance Dépannage	•	_	18	TTC	
Assistance Electricité	~			2,99€ / mois	
Option Sérénité	✓	✓		4,99€ / mois	
Pack Confort Plus	✓		V	4,99€ / mois	
Pack Sérénité Plus	1	✓	1	5,99€ / mois	
Assistance Gaz 24h/24		✓		2,99€ / mois	

# Boostez votre compteur Linky avec le suivi Conso Live et suivez votre consommation en temps réel



Conso Live	Prix TTC
Clé à brancher sur le compteur Linky A la demande et sans engagement	2€ / mois

## Frais annexes

Types de Frais	Prix TTC
Pénalité de retard de paiement	7,5€ / retard
Intérêt de retard	une fois et demi le taux d'intérêt légal
Duplicata de facture de moins de 6 mois	4,8€ / duplicata

Souscrire un contrat d'électricité à un prix de marché ne vous prive pas de la possibilité de conclure à nouveau, ultérieurement, un contrat au tarif réglementé.

Tout impôt, taxe, contribution ou charge de toute nature, applicable conformément à la réglementation en vigueur, qui est une composante du prix, est facturé au Client. A la date de souscription du Client, ces contributions et taxes comprennent notamment pour l'électricité la TVA (taxe sur la valeur ajoutée), la CTA (Contribution Tarifaire d'Acheminement), la TICFE (Taxe Intérieure sur la Consommation Finale d'Electricité) également dénommée CSPE (Contribution au Service Public de l'Electricité) et la TCCFE (Taxe Communale sur la Consommation Finale d'Electricité); et pour le gaz la TVA (Taxe sur la Valeur Ajoutée), la CTA (Contribution Tarifaire d'Acheminement) et la TICGN (Taxe Intérieure sur la Consommation de Gaz Naturel). Le taux

qui sera retenu pour calculer la TCCFE du client sera celui pour lequel le client est réellement assujetti en fonction du coefficient applicable au lieu de consommation.

(1)Offre de fourniture d'électricité à prix de marché réservée aux clients particulier en France métropolitaine (hors Corse) disposant d'un compteur Linky communicant de niveau 2 et qui autorisent TotalEnergies à collecter leurs courbes de charge et leurs index quotidiens de consommation d'électricité et de puissances maximales quotidiennes. L'Offre Heures Eco + est valable uniquement en option heures pleines / heures creuses, avec un prix HT de l'abonnement et du kWh librement déterminés par TotalEnergies et susceptible d'évoluer jusqu'à 2 fois par année civile. Les Jours « Eclair » sont définis par TotalEnergies en tenant compte des jours de forte tension sur le réseau électrique signalés par RTE (gestionnaire de transport d'électricité). Ils sont au nombre de 20 par année civile et sont répartis sur la période allant du 15 octobre au 31 décembre inclus puis du 1er janvier au 15 avril inclus de l'année suivante . Pendant les Jours Eclair, des plages horaires correspondant à des pics de consommation sur le réseau, appelées « Heures de Vigilance », s'étalent de 7H à 15h et de 18H à 20H. En l'absence d'interruption de sa consommation pendant les Heures de Vigilance des Jours Eclair, le client s'expose à une facturation plus élevée du prix du kWh HT pouvant entrainer une augmentation sensible du montant de sa ou ses factures sur le mois ou les mois comprenant un ou plusieurs Jours Eclair. Les Jours Eclair ne sont pas connus par TotalEnergies au moment de la souscription du contrat par le client. Une notification est envoyée par TotalEnergies la veille d'un Jour Eclair au client afin qu'il puisse reporter sa consommation. La communication de l'adresse e-mail ou du numéro de téléphone du client est impérative afin de pouvoir être alerté. Pour plus d'informations, voir les conditions spécifiques applicables à l'offre de pointe mobile « Heures Eco + » dans vos Conditions Générales de Vente. En cas d'évolution tarifaire, vous en êtes informé un mois à l'avance et pouvez résilier votre contrat à tout moment conformémen

(2)Le prix payé par le client pour l'électricité et le gaz est toutes taxes comprises (TTC). Le prix HT (Hors taxes) ne comprend pas les contributions et taxes applicables. A la date de conclusion du contrat, les taxes applicables sur le prix HT sont les suivantes : Pour l'électricité : TVA (Taxe sur la Valeur Ajoutée : 5,5% sur l'abonnement mensuel et sur la CTA, et 20% sur le prix du kWh et sur la TICFE), TICFE (Taxe Intérieure sur la Consommation Finale d'Electricité) également dénommée CSPE (Contribution au Service Public de l'Electricité), CTA (Contribution Tarifaire d'Acheminement). Pour le gaz : TVA (5,5% sur l'abonnement mensuel et sur la CTA, 20% sur le prix du kWh et la TICGN), la TICGN (taxe intérieure sur la consommation de gaz naturel) et la CTA (contribution tarifaire d'acheminement). Pour l'électricité : Tarif TTC fourni à titre indicatif, susceptible de varier en fonction des taxes sur la consommation finale d'électricité, dont le montant diffère selon les communes.

dont le montant diffère selon les communes.

(3)Le Prix Repère de Vente de Gaz est fixé par la Commission de Régulation de l'Énergie (CRE) conformément à sa Délibération n°2023- 102 portant décision sur la méthodologie de construction d'une référence de prix du gaz pour les consommateurs résidentiels. Il évolue et est publié chaque mois sur le site internet de la CRE à l'adresse suivante : https://www.cre.fr/consommateurs/prix-reperes-et-references/prix-repere-de-vente-de-gaz-naturel-a-destination-des-clients-residentiels.html. Vous pourrez consulter l'évolution mensuelle de vos prix dix jours au plus tard avant le début de chaque mois ainsi que l'historique de vos prix mensuels sur l'Espace Client et votre application TotalEnergies.

L'énergie est notre avenir, économisons-la ! www.totalenergies.fr - TotalEnergies Electricité et Gaz France SA - Capital: 5 164 558,70 € - 442 395 448 RCS PARIS - Siège : 75015 Paris. Les informations réglementaires sur l'origine de l'électricité sont disponibles sur https://www.totalenergies.fr/groupe/fr/conditions- generales-de-vente